

Résumé de la séance du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay
du 09 juin 2026 qui s'est tenue à Saint-Félix-d'Otis

Planification du territoire

Aménagement et urbanisme

- Les règlements suivants ont été jugés conformes aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire :
 - Municipalité de Saint-Honoré – Approbation du règlement 1013;
 - Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget - Approbation du règlement 440.26.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay appuie la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant une autorisation auprès de la CPTAQ pour un projet de compensation des pertes d'habitat du poisson liées à la réfection de la route 170 à L'Anse-Saint-Jean, par la restauration de tronçons de la rivière Saint-Jean, notamment par le retrait d'enrochement en rive et en littoral, incluant des travaux en zone agricole et ayant fait l'objet d'un avis favorable du comité consultatif agricole.

Développement du territoire

Développement territorial et des collectivités

- Le conseil de la MRC procède au dépôt et à l'acceptation du rapport d'activité relatif au Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 pour l'année 2025, assurant ainsi une reddition de comptes complète et conforme quant à l'affectation des fonds sur le territoire tout en adoptant la mise à jour couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 faisant état de l'utilisation des sommes en provenance du fonds et des résultats atteints.
- Le conseil de la MRC adopte le rapport annuel d'activités de l'entente de vitalisation pour la période 2025-2026 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 4 et autorise sa transmission à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay confirme son adhésion aux objets de l'avenant à l'Entente de développement territorial (et vitalisation) du Fonds régions et ruralité (FRR), afin de tenir compte des assouplissements négociés avec le milieu municipal et d'assurer une meilleure cohérence entre les volets 2 et 3, désormais intégrés au sein d'une même entente de développement territorial.

- La MRC du Fjord-du-Saguenay entérine la recommandation du comité culturel visant l'acquisition de deux (2) œuvres pour l'illustration et la promotion de sa politique culturelle, octroie un cachet de 5 000 \$ à M. Laurent Silvani et un autre de 3 000 \$ à Mme. Karine Aubé, tout en autorisant la signature des contrats d'acquisition et d'utilisation des œuvres.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay octroie une contribution financière de 10 000 \$ à la firme choisie par Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la réalisation de l'étude régionale d'impact économique de la culture au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont l'objectif est de documenter de manière rigoureuse et chiffrée la contribution du secteur culturel à l'économie régionale, à l'attractivité du territoire, au tourisme culturel ainsi qu'au bien-être des populations.
- Le conseil de la MRC autorise la participation à l'Entente sectorielle de développement de l'économie sociale du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la période 2026-2028, y investit une somme maximale de 20 000 \$ du volet 2 - Développement territorial du Fonds régions et ruralité (FRR), soit 10 000 \$ pour 2026-2027 et 10 000 \$ pour 2027-2028 ainsi que le versement de cette contribution à Essor 02.

Services aux entreprises

- Le conseil de la MRC autorise la signature de l'avenant numéro 1 à la convention de subvention du Réseau accès PME avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, prolongeant l'entente jusqu'au 31 mars 2028.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay entérine l'ensemble des recommandations du comité de développement économique - volet CIDE, issues de la rencontre du 26 mai 2026.

Développement touristique

- La MRC du Fjord-du-Saguenay accorde une aide financière maximale de 25 000 \$ à la municipalité de Petit-Saguenay afin de soutenir l'exploitation de son lieu d'accueil et d'information touristique pour la saison 2026.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay accorde une aide financière maximale de 25 000 \$ à la Société de développement de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord pour soutenir l'exploitation de son lieu d'accueil et d'information touristique pour la saison 2026.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay accepte les termes de l'avenant no2 à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay autorise la signature d'un contrat de service pour la coordination de la planification concertée de l'accréditation «Route verte» de la Véloroute du Fjord-du-Saguenay et prévoit le versement d'une contribution financière maximale de 5 959 \$ à la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » pour la saison 2026.

Gestion des services municipaux et des infrastructures

Évaluation

- La directrice générale dépose au dossier des membres un tableau sur l'avancement des travaux du Service de l'évaluation en mise à jour du 18 avril 2026 au 13 mai 2026, détaillant pour chacune des municipalités les mutations à faire et les permis de construction à inspecter.

Environnement

- La MRC du Fjord-du-Saguenay adopte le bilan des activités réalisées en gestion des matières résiduelles (GMR) ainsi que le rapport de suivi du PGMR 2023-2030 et ses annexes pour l'année 2025, l'annexe 1 sur les unités d'occupation desservies par la collecte des matières organiques et l'annexe 2 sur les pratiques de gestion des CRD pour l'année 2025.

Service d'ingénierie

- Le conseil de la MRC autorise l'utilisation des services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer l'élaboration de plans de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) pour un montant budgétaire total avant taxes de 60 016,95 \$ selon les termes de l'offre de services présentée au conseil.

Sécurité publique

- La MRC du Fjord-du-Saguenay autorise la signature d'un addenda à l'entente intermunicipale avec la Ville de Saguenay pour la fourniture de services en sécurité incendie et de désincarcération.

Aides financières

- La MRC du Fjord-du-Saguenay accepte les projets suivants quant aux demandes d'aide financière soumises dans le cadre du Fonds Péribonka - Projets locaux, lors du CA du 25 mai 2026 :

Organisme	Projet	Aide recommandée
Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Analyse, réparation et modification du système d'eau du camping camp d'accueil	30 000 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Travaux de lutte au myriophylle à épis dans le lac Otis	30 000 \$
Municipalité de Bégin	Salaire animatrice aux loisirs, sports et culture	30 000 \$

Municipalité de Rivière-Éternité	Ressources et activités loisirs, futur relais de motoneige et cantine	30 000 \$
	Total	120 000 \$

- Le conseil de la MRC octroie les aides financières suivantes dans le cadre du volet « projet local » de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, comme recommandé par le comité administratif lors de la réunion du 25 mai 2026 :

Organisme	Projet	Montant recommandé
Sculpture nature	Symposium de sculpture à la tronçonneuse 2026	5 300 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Aménagement alternatif pour la navigation pendant la période de lutte contre le myriophylle à épis	70 339 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget	Mise à jour du carnet de santé de l'église	6 970 \$
Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Aménagement d'une cuisine pour le service de garde au sous-sol municipal.	6 974 \$
OTJ de Petit-Saguenay	Festival Virage 2026	10 000 \$
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget	Réorganisation de l'alimentation des lampadaires du terrain de balle	10 119 \$
Ville de Saint-Honoré	Mise aux normes de l'ancienne Église de Saint-Honoré	70 000 \$
Municipalité de Larouche	Revitalisation du secteur du Lac de l'Aqueduc	54 052 \$
Municipalité de Bégin	Rénovation salle communautaire	20 000 \$
Total :		253 754 \$

- La MRC dispose d'un montant de 143 065 \$ pour l'entretien de la route R0253, dont la répartition est détaillée ci-après, tel que recommandé par le comité d'entretien :

Source	Total	km 0-33	km 34-104
Solde été 2025	34 605 \$	9 419 \$	25 186 \$
Entente Hydro-Québec 2026	40 573 \$	12 874 \$	27 699 \$
Saint-David-de-Falardeau	1 500 \$	1 500 \$	0 \$
Politique d'aide en TNO 2026	66 387 \$	31 113 \$	35 274 \$
Total	143 065 \$	54 906 \$	88 159 \$

- La MRC autorise qu'un montant de 112 861 \$ soit disponible et versé à l'Association pour l'entretien des chemins d'accès aux Monts-Valin pour l'entretien estival de la route R0200 - Saint-Fulgence - Labrieville, mandate la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente relative à son financement et à sa coordination, et autorise la facturation d'un montant de 15 000 \$ à la Base de Bagotville.

Services administratifs

- La MRC approuve le budget révisé (2026) de l'ORH du Fjord pour les ensembles immobiliers de son territoire, établissant des revenus de 1 748 517 \$, des dépenses de 2 329 836 \$, un déficit de 581 319 \$ et une quote-part de 10 % pour la MRC, soit 58 131 \$.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay autorise l'acceptation du dépôt des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, tels que présentés par la firme Mallette.
- La MRC du Fjord-du-Saguenay autorise l'acceptation du dépôt des états financiers audités des TNO pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, tels que présentés par la firme Mallette.
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement est donné par Germin Grenon, maire de Saint-David-de-Falardeau, à l'effet qui sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay, concernant une mise à jour intégral du l'actuel Règlement sur la gestion contractuelle afin qu'il soit conforme à la Loi sur les contrats des organismes municipaux.

Demande d'appui

- La MRC du Fjord-du-Saguenay appuie le projet d'étude sur l'intégration d'un service d'autopartage régional porté par TRACÉ et confirme sa volonté de collaborer à l'étude afin de favoriser une mobilité durable et régionale.

/SmZ